

## **ENQUETE AUTONOMESUP**

### **CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN IUT : LE MALAISE**

**Autonomesup, soucieux de révéler avec la plus grande objectivité les aspirations, les besoins et les inquiétudes des personnels de l'enseignement supérieur, a décidé de mener une série d'enquêtes sur les conditions de travail dans les différents établissements universitaires. Les IUT, acteurs essentiels de la formation et de l'insertion professionnelles universitaires, constituent le terrain de la 1ère étude.**

Autonomesup a mené en Juin 2011 une étude sur Internet auprès des enseignants-chercheurs en IUT. 514 enseignants-chercheurs (431 maîtres de conférences et 83 professeurs), répartis dans 23 départements différents (76% de secondaire et 24% de tertiaire) et exerçant sur l'ensemble du territoire national ont répondu à l'étude.

#### **Les résultats révèlent un malaise certain des enseignants-chercheurs en IUT**

Les EC en IUT sont majoritairement insatisfaits de leurs conditions de travail et se projettent de manière plus pessimiste encore : 56% des EC qui n'envisagent pas de poursuivre leur carrière en IUT motivent leur choix en déclarant qu'ils s'attendent à « une dégradation probable » de leurs conditions de travail et au final 71% des EC se déclarent très pessimistes, pessimistes ou plutôt pessimistes sur l'avenir des IUT au sein du système universitaire français.

#### **Les EC en IUT malgré un statut identique s'estiment désavantagés par rapport à leurs collègues exerçant à l'université**

C'est principalement en ce qui concerne l'exercice et la valorisation de leur activité de recherche que les EC en IUT s'estiment défavorisés par rapport à leurs autres collègues universitaires. Certes le malaise est antérieur à la loi LRU mais celle-ci n'a rien amélioré : l'environnement de recherche est jugé moins favorable qu'en Université (moindre disponibilité horaire, éloignement et taille des laboratoires, absence de considération, etc.). Au final, les EC en IUT se perçoivent comme « des intermittents de la recherche à l'Université et des intermittents de l'enseignement en IUT », une ambivalence qui participe du malaise social.

#### **Le jugement sur la LRU est sévère, car la réforme est accusée d'avoir « fragilisé » les IUT au sein du système universitaire**

67% des EC estiment que dans leur université, la LRU a eu une influence très négative, négative ou plutôt négative sur leurs conditions de travail. Principale raison avancée : le non-respect des spécificités des IUT en matière de modes de fonctionnement et de ressources. Pour une majorité d'EC en IUT, la perte d'autonomie des IUT s'est traduite par une pression accrue sur les personnels, un accroissement des charges administratives, sans reconnaissance ni moyens supplémentaires alloués à la recherche. L'accroissement de la charge de travail se double également d'un ressentiment sur l'absence de concertation dans la mise en œuvre de la réforme dans leur établissement.

La perte d'autonomie, le non-respect des spécificités des IUT et un positionnement devenu flou sur les missions et les moyens se traduisent par une perte de motivation des personnels enseignants-chercheurs en IUT. Les seuls espoirs placés dans la LRU étaient (et demeurent pour une minorité) une clarification des missions des établissements de type IUT et une meilleure gratification des activités de recherche, deux ambitions dont les résultats tangibles se font attendre.

**Vous souhaitez en savoir plus : [autonomesup@panelontheweb.com](mailto:autonomesup@panelontheweb.com)**

**Depuis le site <http://autonomesup.com> : cliquer pour télécharger à partir du 10 octobre 2011**

**Pour réagir, découvrez nos blogs en ligne : <http://autonomesup.com/views/blogs.aspx>**

A Paris, le lundi 27 septembre 2011